

## BILAN POSITIF DES ACTIVITÉS AU QUÉBEC

La Fédération des producteurs de bovins du Québec est responsable de la livraison du programme Verified Beef Production™ (VBP) pour la production vache-veau et Bœuf Qualité Plus/Verified Beef Production™ (BQP/VBP) pour la production de bouillons d'abattage depuis octobre 2005. Grâce au soutien du gouvernement fédéral, plusieurs activités ont été réalisées.

- 19 ateliers de formation ont rejoint 369 producteurs à travers le Québec
- 99 visites de fermes pour vérifier la conformité aux exigences du programme
- 33 producteurs ont bénéficié du programme d'aide financière pour se procurer le logiciel Bovitrace
- 12 producteurs ont aussi bénéficié du programme pour acheter un lecteur de puces électroniques
- 7 producteurs ont opté pour l'achat d'équipement muni de barrière de tête antirecul
- 8 articles promotionnels dans *Bovins du Québec*, 3 *BQP/VBP en action* et un article dans le journal de l'Association des Médecins Vétérinaires Praticiens du Québec

L'aide financière du gouvernement fédéral est maintenant terminée et nous attendons l'annonce du gouvernement provincial d'un nouveau programme de soutien pour les programmes de salubrité à la ferme.

## LE NOMBRE DE FERMES ENREGISTRÉES PROGRESSE AU CANADA

Les fermes enregistrées au programme BQP/VBP produisent 26 % du volume de production de bouillons d'abattage au Québec. Dans la production vache-veau, un producteur est enregistré au programme VBP et trois producteurs sont en attente de la visite de l'auditeur pour vérifier la conformité de leur ferme aux exigences du programme.

### RÉCAPITULATIF

Statuts	Nombre d'entreprises	BA - Volume de production 2008	VE - Volume de production 2008
Conforme BQP/VBP	29	56 705	50
Mise à niveau	0	0	0
Probation	0	0	0
Refus	16	16 393	0
En processus d'inscription	13	25 432	180
<b>Total</b>	<b>58</b>	<b>98 530</b>	<b>230</b>

Volume total BA 2008 : 213 000  
En date du 19 juin 2009

### APERÇU DE LA SITUATION AU CANADA

Provinces	Ateliers		Fermes vérifiées	
	Nombre d'ateliers	Nombre de participants	Fermes enregistrées	En progression
Alberta	194	4284	94	3
Colombie-Britannique	64	653	65	3
Île-du-Prince-Édouard	5	25	0	0
Manitoba	73	1164	25	3
Nouveau-Brunswick	5	64	0	0
Nouvelle-Écosse	1	9	0	0
Ontario	235	2713	113	20
<b>Québec</b>	<b>19</b>	<b>369</b>	<b>29</b>	<b>13</b>
Saskatchewan	157	2034	54	3
Terre-Neuve	1	26	0	0

En date du 30 juin 2009

## UNE VISIBILITÉ POUR LES ENTREPRISES CONFORMES AU PROGRAMME

Depuis la mise en ligne du nouveau site Internet de la Fédération [www.bovin.qc.ca](http://www.bovin.qc.ca), les internautes ont accès à de l'information sur la production bovine, et plus particulièrement, sur le programme Bœuf Qualité Plus/Verified Beef Production.

Nous profitons de cette nouvelle vitrine pour divulguer les noms des entreprises conformes au programme VBP et BQP/VBP. Si le nom de votre entreprise n'est pas encore en ligne, contactez Nathalie Côté au 450 679-0540 poste 8460.

## QUE PENSE LE CONSOMMATEUR DE LA SALUBRITÉ DES ALIMENTS

### Le point de vue d'un épicier



Monsieur Rick Thompson du groupe Overwaita Food Group qui gère les bannières Save-On-Foods, Overwaita Foods, PriceSmart Foods, Cooper's Foods, Urban Fare et Buckley Valley Wholesale en Colombie-Britannique a été invité par le Groupe de travail canadien sur la salubrité des aliments à la ferme à donner le point de vue d'un épicier sur la salubrité des aliments.

Il a souligné à quel point son groupe juge les programmes canadiens de salubrité des aliments à la ferme précieux pour toute la filière alimentaire. « *La perception que les consommateurs ont de la salubrité des aliments est influencée par les médias, les pouvoirs publics, le bouche à oreille et une multitude d'autres facteurs. Or, la perception a tôt fait de se transformer en vérité dans l'esprit du consommateur. En renseignant le consommateur sur les mesures d'assurance de la salubrité des aliments, on peut influencer favorablement les perceptions avec intégrité et à l'aide d'information étayée par la science (p. ex. le système HACCP). Non seulement ce processus peut-il aider à la fois l'industrie et le consommateur, mais au bout du compte, l'HACCP contribue à créer un produit plus solide qui aide à gagner la confiance des clients.* »

## LE PARTENARIAT PFIZER – BOVITRACE SE POURSUIT

Nous sommes heureux de vous informer que l'entente de principe entre l'agence de vente bouvillons d'abattage et Pfizer Canada a été bonifiée au bénéfice des utilisateurs de Bovitrace. En effet, Pfizer offre maintenant une promotion permettant aux producteurs d'accumuler des dollars-Pfizer.



Durant une période déterminée et selon une sélection de produits de la compagnie, un pourcentage de vos achats sera reconnu en dollars-Pfizer. Ces dollars seront échangeables contre n'importe quelle facture « Bovitrace » de l'année 2009 (achat de Bovitrace, frais de mise à jour, pièces, etc.). La promotion est actuellement en vigueur. Vous êtes invités à communiquer avec le représentant Pfizer de votre région afin de connaître les détails de la promotion.

Par ailleurs, vous recevrez sous peu une invitation pour une formation sur les nouvelles fonctionnalités du logiciel Bovitrace (transfert électronique ATQ/FADQ, ordinateur « médical »). Ce sera aussi l'occasion de transmettre toutes les questions qui vous tracassent concernant le fonctionnement du logiciel. Surveillez votre boîte aux lettres!

## LA BIOSÉCURITÉ SUR LES FERMES BOVINES

La Canadian Cattlemen's Association (CCA) en collaboration avec l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) a entrepris un projet de développement de bonnes pratiques de production pour assurer la biosécurité sur les fermes bovines canadiennes. Les récents épisodes de grippe aviaire, de grippe A (H1N1) nous rappellent que l'on doit travailler à minimiser le risque d'introduction de maladies sur nos fermes. Dans un premier temps, une évaluation des pratiques actuellement mises en place sur les fermes sera réalisée lors d'une enquête nationale sur plusieurs centaines de fermes. Afin de peaufiner le questionnaire qui sera utilisé pour l'enquête, 11 fermes bovines dont trois du Québec ont accepté de recevoir le consultant en charge du projet en août pour évaluer la justesse des questions. Si tout se déroule comme prévu, l'enquête s'amorcera au début de l'année 2010.

Rédaction : Jean-Sébastien Roy, Guy Beauregard, Nathalie Côté - FPBQ

**Commentaires, informations, suggestions? N'hésitez pas à communiquer avec Nathalie Côté 450 679-0540, poste 8460**

**BQP/VBP EN ACTION AOÛT 2009**

